

HONGRIE

LA CROIX-ROUGE ET LE VIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE

*Circulaire adressée aux présidents des sociétés nationales
de la Croix-Rouge.*

MONSIEUR,

Nous n'ignorons certainement pas que chaque question se rapportant à la Croix-Rouge doit être l'objet d'une discussion internationale, et que les décisions obligatoires pour les sociétés de la Croix-Rouge ne sauraient être prises qu'en vertu de résolutions également internationales.

Il est tout aussi indéniable que la plupart des dites questions sont, par excellence, des questions d'hygiène, et qu'elles subiront avec le temps des modifications conformes au développement et aux progrès de la science de l'hygiène, constituant dans tous les cas des matières fort intéressantes et instructives pour les discussions internationales de l'avenir.

Convaincus de ce qui précède, nous avons cru bien faire en réservant *une section particulière pour la Croix-Rouge* dans le programme du VIII^{me} Congrès international d'hygiène et de démographie qui aura lieu à Budapest, l'année prochaine (1894), sous le haut patronage de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

Nous sommes fort éloignés de considérer les questions proposées à la section comme de nature à faire l'objet de résolutions, au cas où elles seraient acceptées. Nous désirons seulement traiter, devant une assemblée compétente, les intérêts hygiéniques qui touchent de près à la Croix-Rouge.

Nous avons, dans ce but et dans notre propre sphère, constitué un Comité spécial qui, avec l'appui de plusieurs chefs de la Croix-Rouge hongroise, a formulé quelques questions préliminaires à proposer à la section sus-indiquée de notre Congrès de l'année prochaine (voir ci-après).

Prenant la liberté de vous transmettre, Monsieur, les questions que nous venons de mentionner, nous vous prions bien vivement

de vous intéresser à notre assemblée scientifique. Nous vous serions reconnaissants si vous aviez la bonté de nous faire connaître :

1^o Ce que la Société de la Croix-Rouge se trouvant sous votre direction peut avoir à déclarer au sujet des questions ci-jointes.

2^o Les nouvelles questions que votre Société proposerait de traiter.

3^o Et, enfin, les noms des personnes reconnues par votre Société comme faisant autorité et qui, sur notre invitation, voudraient bien se charger de traiter une de ces questions.

Recommandant notre Congrès à votre bienveillance et à la sollicitude de la Société de la Croix-Rouge que vous dirigez, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Budapest, 1893.

Le secrétaire général
du Congrès international d'hygiène,
 Prof. Dr C. MULLER.
 (Hôpital Saint-Rochus).

VIII^{me} section: Croix-Rouge.

1. L'usage des nouveaux fusils et de la poudre sans fumée faisant prévoir un nombre plus considérable de blessés, quels seraient les préparatifs les plus efficaces qu'aurait à faire la Croix-Rouge ?

2. Quels seraient les moyens de transport des blessés les plus recommandables à improviser en temps de guerre ?

3. Chaque combattant a-t-il besoin du paquet de bandage et, si oui, en quoi doit-il consister et quelle forme faut-il lui donner ?

4. Les sociétés de la Croix-Rouge sont pourvues en temps de paix de médicaments et de matériel d'hôpital pour les cas de guerre. Or le matériel (par exemple les instruments, les bandages, etc.) se détériore avec le temps. Ne devrait-on pas déterminer ou désigner les instruments et les objets de bandage dont il faudrait absolument s'approvisionner ?

5. Quelle est l'activité que doit déployer la Croix-Rouge en temps d'épidémie, au point de vue médical, hygiénique et humanitaire ?
